

VIIES

Votre solution d'admission
aux universités et collèges

Votre solution d'admission aux universités et collèges en ligne

www.viies.ca



Qu'est-ce que c'est ?

VIIES, une division de Vimy Industries, offre des services de conseils et des informations sur les études universitaires pour aider les étudiants internationaux qui souhaitent étudier dans les écoles secondaires, les collèges, les universités et les écoles de langues du Canada, qu'ils vivent au Canada ou à l'étranger, et quels que soient leurs origines culturelles à faire des choix bien informés sur leur avenir.

En offrant un service centralisé, VIIES permet aux fournisseurs de service en éducation de se connecter à un large éventail d'étudiants potentiels, prend le risque de gérer un nombre fluctuant d'applications et traite les candidatures

pour aider les universités et les collèges à planifier et gérer leurs applications et prise de décision d'admission. Un service centralisé, avec un processus de candidature commun, facilite également le choix des étudiants et favorise l'équité et la transparence.

Nous reconnaissons qu'il existe de nombreux types d'enseignement supérieur et de nombreuses voies pour y parvenir. Nous nous efforçons donc d'aider les personnes qui ne suivent pas un parcours traditionnel allant de l'école ou du collège à l'université, le diplôme devient pertinent plus tard dans la vie - si cela implique des études de premier cycle ou de troisième cycle.



Pourquoi étudier au Canada?

L'Accueil...

Le Canada ouvre depuis longtemps ses portes aux étudiants internationaux souhaitant venir étudier dans ses universités et collèges.

La Qualité...

Les diplômes canadiens sont reconnus et respectés partout dans le monde, et les programmes répondent à de stricts critères académiques.

Un diplôme Canadien constitue une excellente base pour décrocher un emploi sur le marché du travail international.

Et la Diversité culturelle...

Les universités et collèges canadiens proposent un environnement multiculturel, diversifié, créatif et accueillant qui encourage les étudiants à réaliser tout leur potentiel.

Comment se déroule votre parcours chez VIIES ?

Les étapes 1 et 2 sont complétées via le site web de VIIES – www.viies.ca – qui contient également des informations sur les dispositions à prendre pour l'étapes 3.

Vous pouvez présenter votre candidature pour étudier au Canada par le biais de services d'admission de VIIES, il vous suffit de suivre ces 3 étapes :



Étape 1

- Faites le choix du produit
- Payez en ligne ou par téléphone
- Inscrivez-vous aux services d'admission de VIIES
- Soumettez votre candidature

Étape 2

- Accédez à votre dossier au portail de services d'admission de VIIES pour suivi et réponse.
- VIIES vérifie la candidature et l'envoie aux universités et aux collèges qui examinent les candidatures et y répondent.
- VIIES reçoit des offres et vérifie si un test de langue (français et/ou anglais) est requis, et choisi les options finales.
- VIIES vérifie si les conditions sont remplies et si la candidature est acceptée.
- Accédez à votre dossier au portail de services d'admission de VIIES pour suivi et réponse.

Étape 3

- S'occuper des préparatifs avec l'aide de votre conseiller pédagogique VIIES.
- Organiser les finances
- Demander un visa d'étudiant (si nécessaire)
- Vérifier les options extra académique (votre hébergement, transport et autres) et les informations d'arrivée a l'université ou au collège.

Étape 1

Sélectionnez un produit et payez en ligne ou par téléphone pour vous inscrire aux services d'admission de VIIES

Choix du produit

Sur cette page vous pouvez consulter la liste de nos produits avec les tarifs et options. Vous avez un doute sur quel produit est le plus adapté? Contactez-nous et nous vous répondrons rapidement!

Enregistrez-vous

Afin de vous servir, nous aurons besoin de quelques informations sur vous:

- Courriel
- Un mot de passe que vous choisirez pour avoir accès à votre portail de nos services d'admission
- Téléphone
- Adresse postale

Vous pouvez vous enregistrer par téléphone également.

Paiement en ligne ou par téléphone

Vous pouvez payer en ligne par:

- Carte de crédit
- Interac en Ligne
- Paypal
- Virement Interac

Vous pouvez aussi procéder au paiement avec un de nos agents par téléphone.



Étape 2

Accédez à votre dossier au portail de services d'admission de VIIES pour suivi et réponse

C'est quoi le portail de service d'admission?

Le portail est une partie du site VIIES qui est dédiée à votre dossier. Vous y accédez en cliquant sur Connexion (en haut à droite de la page d'accueil) ou en cliquant ici. Vous avez besoin de votre courriel et du mot de passe que vous avez créé à l'inscription ou qui vous a été fourni lors de l'achat de votre service d'admission par téléphone.

À quoi ça sert?

Dès que vous avez acheté un service d'admission, vous pouvez:

- Remplir un formulaire pour accélérer le processus (Pour certains de nos produits)
- Précisez des éléments sur votre dossier (diplôme et autres documents...)
- Ajouter des documents reliés à votre dossier pour que votre conseiller pédagogique puisse les consulter
- Écrire à votre conseiller pédagogique

Vous n'êtes pas très technologique? Pas de problème!

Nous avons pensé à vous. Vous pouvez également communiquer avec nous

- Par téléphone
- Par courriel
- Par SMS
- Par Fax
- Et bien sûr, vous pouvez toujours chatter sur notre site pour avoir de l'aide immédiate

Votre consultation avec le Conseiller pédagogique

La relation avec votre conseiller pédagogique VIIES

Dès que vous procédez à l'achat d'un service d'admission:

- Un conseiller pédagogique de VIIES vous est attribué en fonction de votre besoin et de nos disponibilités
- Un rendez-vous téléphonique est planifié avec vous par notre service à la clientèle
- À l'heure prévue, notre conseiller pédagogique vous appelle (Vous voyez notre numéro + 1 855-833-8469 sur votre afficheur)

Suivi de votre dossier et réponse

Une fois (à l'aide du conseiller pédagogique VIIES) que vous avez soumis votre candidature, vous devrez attendre que les universités et les collèges examinent toutes les candidatures reçues.

À tout moment, vous pouvez vous connecter au portail de service d'admission de VIIES pour voir l'évolution de la demande et recevoir les décisions des universités et collèges auxquels vous vous êtes inscrits.

Votre conseiller pédagogique VIIES communiquera avec vous selon la méthode que vous préférez (en général dans le portail) pour vous donner suite.

Votre signature électronique

C'est quoi la signature électronique

La signature électronique est une méthode qui vous permet de signer un document sans l'imprimer et le renvoyer.

Ne vous inquiétez pas, c'est très simple!

Comment ça marche?

Dès que vous avez validé le document à signer avec votre conseiller pédagogique VIIES:

- Vous recevez un courriel avec un lien à cliquer
- Vous visualisez le document et vous le relisez une dernière fois
- Vous cliquez à l'endroit de la signature
Sur votre téléphone, vous pouvez signer avec votre doigt sur votre écran
- Sur un ordinateur, vous pouvez signer avec votre souris
- Vous pouvez également, sélectionner une signature automatique générée à partir de votre nom
- Dès que vous avez signé, nous recevons le document immédiatement

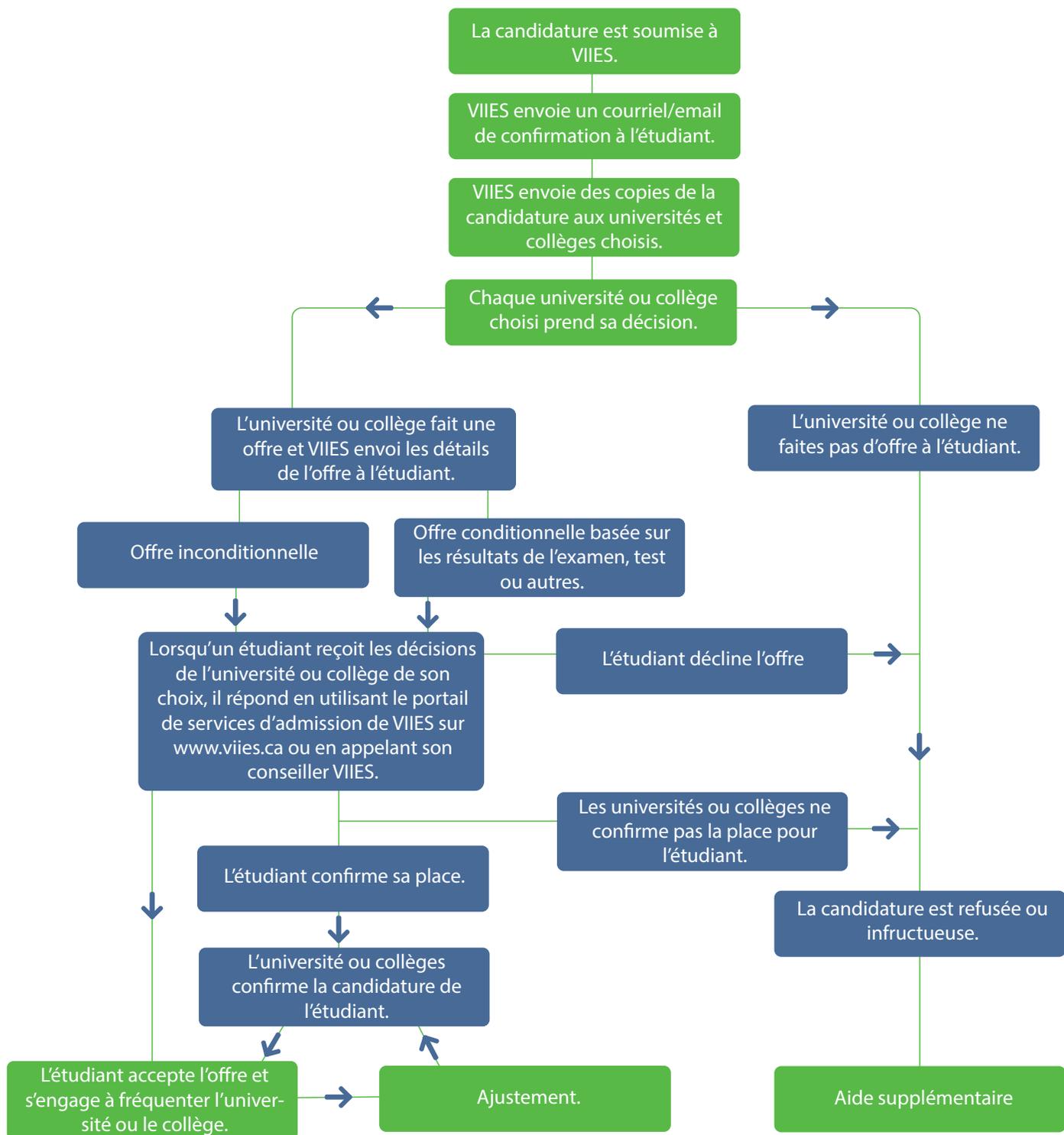


Peut-il y avoir plusieurs signataires?

Oui bien sûr!

Nous aurons besoin, si possible, d'une adresse courriel par signataire

En fonction de ce que les universités et les collèges décident, le processus de candidature suivra l'une des voies ci-dessous :



L'ajustement et l'aide supplémentaire sont des services extra utilisés pour aider les étudiants à trouver un cours si la candidature n'a pas été couronnée de succès au départ.

Si un étudiant obtient de meilleures notes au test de l'université ou collège que ce qui est requis pour son offre acceptée, il peut rechercher un autre cours proposant des places tout en conservant son choix initial.

L'aide supplémentaire est un service extra qui aide un étudiant sans offre de place à continuer sa candidature pour trouver un autre cursus approprié.

Étape 3

S'occuper des préparatifs avec l'aide de votre conseiller pédagogique VIIES

Les ministères de l'immigration du Canada et du Québec

Les ministères de l'immigration du Canada et du Québec

Le Québec est une province du Canada. Ainsi, le Canada, en tant que pays, a son ministère de l'Immigration et le Québec, en tant que province, a aussi son ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI).

Chacun de ces ministères a des exigences en matière d'immigration.

Site d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Ce site, <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete.html> fournit, notamment, des informations sur:

- le permis d'études;
- le permis de stage-coop;
- les données biométriques

Information importante : Vous pourriez avoir à donner vos données biométriques, selon votre nationalité.

Site du ministère de l'Immigration de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) – Québec

Ce site: <https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/accueil.html> fournit, notamment, des informations sur:

- le certificat d'acceptation du Québec;
- l'obligation de détenir une assurance médicale;
- L'obligation de démontrer sa capacité financière;
- la connaissance du français;
- le programme de l'expérience québécois (PEQ)





VIIES, votre solution d'admission aux universités et collèges en ligne pour aider les étudiants, quels que soient leurs origines culturelles, à faire des choix bien informés sur leur avenir

Plus d'informations sur www.viies.ca - Vous pouvez également interagir avec nos blogueurs VIIES et rejoindre les discussions sur nos médias sociaux.

VIIES
3030 Boulevard Curé-Labelle, Laval, Québec H7P, Canada
Appelez-nous +1 (855) 833-8469
Courriel : viies@viies.ca